

Batime de
Jean-François
Chomaz

La millesime. Vers quarante ans le vingt-cinq de
Mars de mar, je caise l'ouïgné ay Batime Jean-François
Chomaz fils naturel et légitime de Jacques Bon-Lange
la de France et Chomaz, né le vingt six Caparsan
a été Guillaume and Houp Bon-Lange et de Marie
Dorag Madame grise. tems Jacques mais chere
Cordure, et Joseph maffon. Leses et les paraisent
de l'ave ne chavir l'ouïgné

J. maffon

Emerythoy

Veneur d'Orte